

- **Les trois voies**

Le Canada est aujourd'hui à un carrefour. Il lui faut choisir entre trois voies : l'immobilisme, la réforme radicale, et le changement progressif. Beaucoup sont sans doute satisfaits de l'état actuel des choses, ce n'est pas le cas du Comité.

Allons-nous continuer sur la voie de l'évolution ou en prendre une radicalement nouvelle ? Des voix nous conjurent de rompre brutalement avec le passé. D'autres proposent de modèler nos institutions politiques sur celles des Américains ou des Européens. Aucun de ces modèles pourtant n'est pertinent au Canada, qui possède ses propres traditions, ses particularités, son expérience et ses besoins.

Il nous semble évident que le choix réaliste et courageux, c'est de cultiver notre jardin, de poursuivre sur la voie de la tolérance, de la liberté et de l'ordre dans un cadre parlementaire. Nous sommes convaincus que nous pouvons faire avancer sensiblement la cause de la justice sociale aujourd'hui et demain : justice pour les anglophones et les francophones partout au Canada, justice pour le Québec, justice pour le Canada de l'Atlantique, le Canada de l'Ouest et le Canada du Pacifique, justice pour les peuples du Nord et les peuples autochtones, justice pour les néo-Canadiens et justice pour ceux qui n'ont pas pu participer pleinement à la vie de la société canadienne.

- **L'intérêt général et le bien commun**

Nous serons associés dans cette entreprise par nos valeurs et nos idéaux, mais aussi par intérêt, dans le sens le plus noble du terme. Combinant nos talents, nos énergies, nos capitaux et notre territoire, nous avons bâti l'une des sociétés les plus prospères qui soient et nous avons profité de notre bonne fortune pour créer l'égalité des chances entre nos collectivités et nos régions et poursuivre notre rêve de justice sociale.

Les intérêts économiques :

L'union canadienne nous a permis d'édifier l'une des économies les plus solides du monde et d'atteindre un niveau de vie à l'avenant.

Le succès de l'économie canadienne ne se résume pas à l'espace physique. Il tient aussi aux instruments que les Canadiens se sont donné pour gérer cet espace et à l'influence que leur force économique leur donne dans le monde. De ce point de vue, l'éventuelle fragmentation de l'État canadien est particulièrement troublante.

La mondialisation et l'augmentation de la concurrence internationale donnent plus d'importance que jamais à l'union économique canadienne. Il faut la sauvegarder et l'améliorer.